

Appel à posters : 7^{ème} journée annuelle de la filière de santé des maladies respiratoires rares

La filière lance un appel à poster dans le cadre de la 7^{ème} journée annuelle RespiFIL, qui se tiendra le **mardi 27 septembre 2022** au campus des Cordeliers, Paris 6.

Chercheurs, médecins, paramédicaux, associations de patients et partenaires : partagez votre communication avec les acteurs du réseau dans l'une des catégories suivantes :

- Professionnels du réseau (chercheurs, médecins, paramédicaux)
- Associations de patients & partenaires de la filière

Vous souhaitez soumettre votre poster ?

☐ Choix de la thématique (**différente selon votre statut**) :

- **Catégorie « Professionnels » (réservée aux chercheurs, médecins et paramédicaux), 3 thématiques :**
 - Diagnostic (comme « cas clinique de l'année », « RCP remarquable »)
 - Recherche (fondamentale, translationnelle ou clinique)
 - Innovations thérapeutiques
- **Catégorie « Associatifs et partenaires » (réservée aux associations de patients & partenaires de la filière), 3 thématiques :**
 - Parcours patient
 - Qualité de vie
 - Formation et information

Attention : quelle que soit la thématique choisie, elle devra obligatoirement être relative aux pathologies de la filière (hypertensions pulmonaires, maladies pulmonaires rares, maladies respiratoires rares de l'enfant et l'adulte)

☐ Format de soumission :

- les posters doivent être rédigés en langue française
- le résumé des posters ne doit pas dépasser 2 000 caractères (espaces non compris)
- impression au format A0 (84,1 x 118,9 cm)
- format portrait (orientation verticale)

☐ Date de soumission :

Vous avez jusqu'au **jeudi 1 septembre 2022 minuit** au plus tard pour adresser vos posters.

☐ Modalités de soumission :

- format : PDF ou AI
- objet du mail : « [Poster-RespiFIL] : catégorie du poster_nom du porteur »
- Adresse mail : respifil.france@aphp.fr

☐ Modalités de présentation de votre poster :

Les posters seront consultables sur le site Internet de RespiFIL sous forme de e-posters. Le 27 septembre, lors de la pause déjeuner, les candidats seront invités à en assurer une brève présentation (3 minutes).

□ **Prix posters 2022 :**

Cette année des prix seront décernés pour les meilleurs posters. Il faudra alors **bien préciser dès la soumission de votre résumé que vous candidatez aux « Prix Posters ».**

Deux prix de 300 euros seront décernés à 1 lauréat de la catégorie « **Posters professionnels** » et 1 lauréat de la catégorie « **Posters associatifs** », dans l'optique de soutenir leurs projets. » **Les partenaires institutionnels et privés ne pourront être récompensés.**

Un très grand merci à toutes et à tous, c'est à vous !